

Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 1 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### **SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: Traitement du carburant diesel Polar Power

Autres moyens d'identification

: 00222, 90222

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Traitement pour carburant diesel. .

Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange.

Nom, adresse, et numéro de telephone du

fournisseur:

#### **FPPF Chemical Company, Inc.**

100 Dingens St. Buffalo, NY, USA 14206

No. de téléphone du fournisseur

: (800) 735 3773

No. de téléphone en cas d'urgence

: PERS: Amérique du Nord 1-800-633-8253; International: +1-801-629-0667

No. contrat: 8027

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification du produit chimique

Liquide de couleur paille. Odeur de solvant.

Dangers les plus importants Liquide et vapeur inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Danger d'aspiration. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification

Liquides inflammables - Catégorie 3 Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger





Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 2 de 16

### FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mot indicateur

DANGER!

#### Mentions de danger

Liquide et vapeur inflammable.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire au foetus.

#### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Utiliser des outils anti-étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

#### **Autres dangers**

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la neau

#### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

#### Mélange

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
--------------	-----------------------------	--------	----------------------------



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024 Page 3 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	Solvant naphta (fraction des aromatiques) Solvent Naphtha (Petroleum) Light Aromatic	64742-95-6	45.0 - 70.0
Éther de dipropylène glycol monométhylique	1- (2-méthoxypropoxy)-2-propa nol DPGME	34590-94-8	10.0 - 30.0
1,2,4-triméthylbenzène	Pseudocumene	95-63-6	1.0 - 5.0
Triméthyl-1,3,5 benzène	Trimethylbenzol Mesitylene	108-67-8	1.0 - 5.0
Triméthylbenzène	Triméthylbenzène (mélange d'isomères) Méthylxylènes	25551-13-7	1.0 - 5.0
xylène	Diméthylbenzène; Méthyltoluène; Xylol	1330-20-7	1.0 - 5.0
Cumène	Isopropyl benzène	98-82-8	0.1 - 1.0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

#### Description des premiers soins

Ingestion : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et

vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.

Inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle.

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée: consulter

un médecin.

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomisssement ou l'avalement. Les symptômes comprennent la toux, l'essouflement et une respiration sifflante. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au foetus. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Traiter de façon symptomatique.Danger d'aspiration.



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 4 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### **Agents extincteurs**

Agents extincteurs appropriés

: Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

 Liquide et vapeur inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air.Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les secteurs les plus bas.Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

#### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: Liquides inflammables - Catégorie 3

#### Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone, Autres vapeurs et fumées irritantes.

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Ne pas entrer sans porter un équipement de protection spécialisé adapté à la situation. Les vêtements de protection normaux des pompiers (tenue de feu complète) ne fournissent pas une protection adéquate. Une combinaison de protection contre les produits chimiques recouvrant l'ensemble du corps avec appareil de protection respiratoire autonome en mode pression positive (approuvée par le NIOSH ou équivalent) peut être nécessaire.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet.Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome.Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltre dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



FPPF Chemical Company, Inc. 100 Dingens St. Buffalo, NY, USA, 14206

Telephone: (800) 735 3773

Traitement du carburant diesel Polar **Power** 

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 5 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13).

### Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

: Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA. il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802). Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

#### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas ingérer. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

#### Conditions d'un stockage sûr

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air.Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

#### Substances incompatibles

Oxydants forts: Acides: Bases.



FPPF Chemical Company, Inc. 100 Dingens St. Buffalo, NY, USA, 14206

Telephone: (800) 735 3773

Traitement du carburant diesel Polar **Power** 

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 6 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

nites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH	<u>TLV</u>	OSHA F	<u>PEL</u>
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther de dipropylène glycol monométhylique	100 ppm (peau)	150 ppm (peau)	100 ppm (600 mg/m³) (peau)	P/D
1,2,4-triméthylbenzène	25 ppm (isomères de triméthylbenzène)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
Triméthyl-1,3,5 benzène	25 ppm (isomères de triméthylbenzène)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
Triméthylbenzène	25 ppm	P/D	25 ppm (limite finale)	P/D
kylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m³)	P/D
Cumène	50 ppm	P/D	50 ppm (245 mg/m³) (Peau)	P/D

#### Contrôles de l'exposition

#### Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

#### **Protection respiratoire**

: Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne soyez pas efficace dans l'exposition de contrôle à ce matériel, portent alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH\MSHA est conseillé. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

#### Protection de la peau

: Porter des gants/des vêtements de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

#### Considérations générales d'hygiène

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique: Liquide.Couleur: jaune pailleOdeur: Odeur de solvant.

Seuil olfactif : P/D pH : P/D Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: >149°C / >300°F

Point d'éclair : 48°C / 118.4°F

Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité : Inflammable.

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun(e).
Propriétés explosives : P/D
Tension de vapeur : P/D
Densité de vapeur : P/D
Densité de vapeur relative : 0.88-0.91
Solubilité dans l'eau : P/D

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : P/D

Caractéristiques des particules

: S/O



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 8 de 16

### FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Matières volatiles (% en poids)

: P/D

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun rapporté par le fabricant.

#### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart des étincelles, des flammes et de la chaleur. Éviter une exposition

directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le

contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts; Acides; Bases..

Produits de décomposition dangereux

: Aucun rapporté par le fabricant. Se reférer aux produits de combustion dangereux à la

Section 5.

#### **SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

#### Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI
Voies d'entrée - peau et yeux : OUI
Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

### **EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**

### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

L'inhalation risque de causer une irritation respiratoire et la dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion risque d'irriter le tube digestif et de causer la nausée, le vomissement et la diarrhée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomisssement ou l'avalement.

Signes et symptômes - peau : Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne

transitoire.



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Signes et symptômes - yeux : Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et

le dégraissage de la peau.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de

l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien

(Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification

:Cancérogénicité - Catégorie 2

Susceptible de provoquer le cancer. Contiens du cumène. Le cumène est classé

comme étant un possible cancérogène par IARC (Groupe 2B).

#### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1

Susceptible de nuire au foetus. (Développementale )

Contient xylène (isomères mélangés) Le xylène peut causer des effets fétoxiques (poids réduit à la naissance, ossification retardée, effets sur le comportement) à des

doses non toxiques pour la mère, selon des études animales.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

 Yeux, peau, système respiratoire, appareil digestif, système nerveux central, système sanguin.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Peut irriter les voies respiratoires.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

#### Maladies aggravées par une surexposition

 L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques Données toxicologiques : Aucun rapporté par le fabricant.

: Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA inhalation (vapeurs) =23.53 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.





Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 10 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	CL50(4hr)	DL5	50
Nom chimique	<u>inh, rat</u>	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	>17.7mg/L/4H (vapeur)	8400 mg/kg	>3160 mg/kg
Éther de dipropylène glycol monométhylique	> 3 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	5120 mg/kg	9480 mg/kg
1,2,4-triméthylbenzène	18 mg/L	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Triméthyl-1,3,5 benzène	24 mg/L	23 000 mg/kg	>3160mg/kg
Triméthylbenzène	18 - 24 mg/L (vapeur)	8970 mg/kg	> 3160 mg/kg
xylène	6350 ppm (27.6 mg/L) (vapeur)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
Cumène	8000 ppm (39 mg/L) (vapeur)	2260 mg/kg	10 627 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

#### **SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

#### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxi	cité pour les poisson	s
•		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	9.22 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	> 10,000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	7.72 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	12.52 mg/L (poisson rouge)	P/D	Aucun(e).
Triméthylbenzène	25551-13-7	7.72 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	8.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Cumène	98-82-8	4.8 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).





Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 11 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxici	té pour les daphnias	
•		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	6.16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	1919 mg/L (daphnie magna)	≥ 0.5 mg/L	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	3.6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	6 mg/L (daphnie magna)	0.4mg/L	Aucun(e).
Triméthylbenzène	25551-13-7	2.7 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0.4 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3.2 - 9.56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Cumène	98-82-8	4 mg/L/24hr (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicit	é pour les algues	
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	P/D	P/D	P/D
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	> 969 mg/L/72hr (algues vertes)	969 mg/L/72hr	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	2.356mg/L/96hr QSAR	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	3.191mg/L QSAR	P/D	Aucun(e).
Triméthylbenzène	25551-13-7	5.7 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	0.38 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3.2 - 4.9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Cumène	98-82-8	2.6 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

### Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.



FPPF Chemical Company, Inc. 100 Dingens St. Buffalo, NY, USA, 14206

Telephone: (800) 735 3773

Traitement du carburant diesel Polar **Power** 

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 12 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	2.1 - 6(calculé)	10 - 2500
Éther de dipropylène glycol monométhylique	0.0061	<1
1,2,4-triméthylbenzène	3.78	31 - 275
Triméthyl-1,3,5 benzène	3.6 - 3.93	23 - 328
Triméthylbenzène (	3.63	42 - 328 (carpe commune)
xylène	3.12 - 3.2	50 - 58
Cumène	3.55	224 (calculé)

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés.

#### **SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

#### RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 13 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expéditio	n des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emball -age	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.	(Naphta aromatique )	3	III	3
Les États-Unis (DOT) Informations upplémentaires	États-Unis. Les placées dans d	être reclassé comme un Liquide ilquides combustibles peuvent é es contenants de non vrac (450l ontre les critères pour un matéri	ètre expédiés comme des _ 119 gallons ou moins). S	matières non da Se référer à la S	angereuses ection 173.	lorsqu'elles sor 150 du 49 CFR.
Canada (TMD)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.	(Naphta aromatique )	3	III	3
Canada (TMD) Informations supplémentaires	(<450 Litres) to	eut être expédiée comme une n ut en respectant les exigences c ontre les critères pour un matéri	le l'article 1.33 du TMD.			•
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Arom	atic Naphtha)	3	III	3
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à	l'instruction d'emballage OACI/l <i>i</i>	ATA			•
IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.	(Aromatic Naphtha)	3	III	₹ <u>₹</u>
	0	de IMDG pour les exceptions.				<b>V</b>
IMDG	Consulter le Co	de livido pour les exceptions.				

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

#### Dangers pour l'environnement

: Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

#### **SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

### Renseignement fédéral É.-U:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes





Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 14 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

		TSCA	CERCLA Reportable	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely	SARA TITLE III: So 372, Specific To	•
<u>Composants</u>	No CAS	Inventory	Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	Hazardous Substance, 40 CFR 355:	Toxic chimique	concentration de minimis
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	Oui	P/D	S/O	Non	Non
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	Oui	P/D	S/O	Oui	Non
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Triméthylbenzène	25551-13-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
xylène	1330-20-7	Oui	100 lbs / 45.4 kg	Aucun.	Oui	Non
Cumène	98-82-8	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Oui	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable ;Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique ;Cancérogénicité; Toxicité pour la reproduction ;Danger par aspiration .

#### Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

0	No CAS	Californi	a Proposition 65		Liste	d'état "R	ight to K	now"	
<u>Composants</u>	NO CAS	Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	Non	N'est pas listée	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	Non	N'est pas listée	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	Non	N'est pas listée	Oui	Oui	No	No	No	No
Triméthylbenzène	25551-13-7	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
xylène	1330-20-7	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cumène	98-82-8	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

#### **Canadian Information:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL). Classification SIMDUT: Voir Section 2.

### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants  No CAS  EINECs AICS PICCS  Japan ENCS Korea China NewZealand KECI/KECL IECSC IOC
--



Telephone: (800) 735 3

# Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 15 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	265-199-0	Present	Présent	(9)-1698	KE-31662	Present	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	252-104-2	Présent	Présent	(7)-97; (2)-426	KE-12230	Présent	HSR001402
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	202-436-9	Present	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34410	Present	HSR001382
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	203-604-4	Present	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34411	Present	HSR001229
Triméthylbenzène	25551-13-7	247-099-9	Présent	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34408	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
xylène	1330-20-7	215-535-7	Présent	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Présent	HSR000983
Cumène	98-82-8	202-704-5	Présent	Présent	(3)-32; (3)-22	KE-23957	Présent	HSR001184

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

AICS: inventaire australien des Substances Chimiques

CAS: Chemical Abstract Services

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

of 1980

CFR: Code of Federal Regulations SNC: Système nerveux central

ACNOR: Association canadienne de normalisation

DOT: Department of Transportation CE50: Concentration effective 50%.

EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes

CEN: existantes et les nouvelles substances chimiques

**EPA**: Environmental Protection Agency

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire

KECL Coréen : produits chimiques existants Liste

CL: Concentration létale

DL: Dose létale S/O: Sans objet P/D: Pas disponible

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NOEC: Concentration sans effet observé

NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie



Traitement du carburant diesel Polar Power

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024 Page 16 de 16

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOEC: Concentration sans effet observé

OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

OSHA: Occupational Safety and Health Administration PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)

PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques

SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act

STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)

TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)

TPQ: Threshold Planning Quantity TSCA: Toxic Substance Control Act TWA: Moyenne pondérée dans le temps

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/24/2020

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 29/03/2024

No. de révision : 2

Revision Information : 1: IDENTIFICATION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### **DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. FPPF Chemical Company Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de FPPF Chemical Company Inc.

**FIN DU DOCUMENT**